

Compte rendu du conseil d'école n°2 :

21 février 2019

Personnes présentes :

Enseignants de l'école : <ul style="list-style-type: none">- Mme Delmas- Mme Galisson- Mme Artillan- Mme Campagne- Mme Delloye- M Langella- Mme Barthe- Mme Gasc- Mme Bataille	Représentants des parents d'élèves : <ul style="list-style-type: none">- Mme Carrère- Mme Canovai- M Loubet- Mme Moniez-Ros- Mme Peyhorgue- Mme Laignelet- Mme Caurel- Mme Haettiger- Mme Decaudin
ALAE : <ul style="list-style-type: none">- Marion Roques- Thibault Vergne	Mairie : <ul style="list-style-type: none">- M Fourcassier- M Valente- Mme Bahut

Personnes excusées :

- Mme Sensebé
- M Bories (IEN)

Ordre du jour

- 1) Point sur les effectifs d'élèves
- 2) Les infrastructures à venir
- 3) Mise en œuvre informatique
- 4) Suite des exercices PPMS, exercices incendie : sécurisation du garage à vélo, porte d'entrée interphone...
- 5) Entretien école : premier bilan nouvelle entreprise, régulation chauffage.
- 6) Liste de diffusion
- 7) Point financier, ventilation
- 8) Préparation à la fête de l'école
- 9) Recyclage
- 10) Point ALAE
- 11) Budget 2019

1) Point sur les effectifs :

La mairie va faire un point sur les habitations et va argumenter le maintien de la 9^{ème} classe : beaucoup de nouveaux logements vont être livrés. Décision de rencontrer et de faire visiter les constructions à l'IEN pour argumenter la non-fermeture.

Au plus mauvais des scénarios il y aurait une possibilité de changer la sectorisation pour garder la classe.

Le nouveau gymnase sera livré en octobre ou novembre à proximité de l'école Jean de la Fontaine.

Deux classes en algéco vont être construites et livrées avant la rentrée à Jean de la Fontaine.

A Georges Brassens, il y aurait 6 classes vides en cas de fermeture.

Les parents d'élèves et enseignants proposent leur soutien à toutes initiatives pour conserver la classe.

En mairie, il y a déjà des inscriptions pour Georges Brassens pour la rentrée de septembre.

Actuellement, il y a 197 élèves inscrits pour septembre (sans les nouveaux inscrits mairie). Il en faudra 207 pour blocage, 208 pour maintien.

La mairie donne tous les éléments à l'IEN au fur et à mesure pour maintenir le nombre de classes (nouveau pointage de l'IA fin mai)

2) **Infrastructures à venir**

Un terrain de sport homologué sera mis en place à côté du cimetière. Le terrain attenant à l'école ne sera plus disponible. Il y aura des logements, le PAJ et le pôle petite enfance.

Les représentants des parents d'élèves demandent d'avoir une sécurisation pour se rendre au futur terrain de sport (feu de signalisation ?)

3) **Mise en œuvre informatique**

Vidéoprojecteurs : non installés, alors que ce problème dure depuis trop de temps. Il manque un vidéoprojecteur pour l'ULIS. Il faut des ordinateurs, des prises réseau. Le câblage des classes avant ou après les vacances d'été. Tout cela est inscrit et programmé dans le budget 2019 donc fait.

Il faudrait un état des lieux de ce dont l'école dispose et des besoins. M LANGELLA va contacter M. Rey, le conseiller informatique de l'éducation, pour faire un point et aider à monter le projet.

4) **Suite des exercices PPMS, exercices incendie : sécurisation du garage à vélo, porte d'entrée interphone...**

Problème de la porte d'entrée : Le système électro magnétique ne fonctionne plus. L'interphone fonctionne mais pas l'ouverture à distance. La pièce a été commandé par la mairie depuis longtemps mais celle-ci n'arrive toujours pas malgré les relances. Elle est en attente de livraison.

Intérêt d'un visiophone ? Il n'est pas logique qu'une AVS ou un enfant soit obligé d'aller ouvrir alors qu'ils doivent être en classe pour avoir des apprentissages . Cela pose un vrai problème de sécurité quant à l'identité de la personne à qui l'on ouvre. La mairie à plusieurs reprises a été alerté à ce sujet.

Garage à vélo : le portail n'est pas toujours fermé. On peut donc s'introduire dans l'école. Il faut vraiment que cette porte soit fermée. De plus la mairie a prévu une clôture pour séparer ce garage à vélo et l'enceinte de l'école. Travaux avant la fin de l'année scolaire

PPMS : cela s'est bien passé, pas de remarque particulière. A noter l'implication des enfants et des enseignants dans cet exercice en présence de la mairie, des représentants de parents et de la gendarmerie.

5) **Entretien école : premier bilan nouvelle entreprise, régulation chauffage.**

Ménage : cela se passe bien depuis le changement d'entreprise.

Chauffage : une tête thermostatique va être livrée et installée pour réguler.

Peinture : Les salles de classe auraient besoin d'être repeintes dans un futur proche. Cela est prévu par la mairie en fonction de la vétusté de chaque école et de chaque locaux en collaboration avec les directeurs.

Problème des toilettes : les filles se plaignent du temps d'attente aux toilettes (moment où une des toilettes du module 1 était bouchée).

Manque de papier. Cela devrait être régulé depuis qu'il y a une responsable ménage de toutes les toilettes de l'école.

6) **Communication avec les parents d'élève : liste de diffusion**

Volonté du CLES d'établir une liste de diffusion pour communiquer les informations.

Faire attention à mettre les adresses mail en Copie Carbone Invisible.

Il ne faut pas oublier la communication papier pour ne pas que certaines familles soient exclues.

Frein pour M Langella : nombre de mails reçus sur la boîte mail de l'école.

Parents d'élèves : c'est plutôt dans l'autre sens que cette liste est envisagée : que l'école communique ses informations.

7) **Point financier, ventilation.**

Le CLES voudrait avoir une vision globale des dépenses et recettes de l'école.

Les parents demandent qu'il soit communiqué en même temps que le Compte rendu du conseil d'école.

Il est intéressant que les parents aient une idée du coût des sorties à titre indicatif.

M Langella : il a été demandé aux enseignants de le communiquer aux parents à chaque sortie.

Lors du dernier conseil d'école un bilan complet de l'année sera présenté avec les recettes, les dépenses et la répartition de chaque poste ainsi que la contribution de chacun : parents, association de parents et mairie.

8) **Préparation à la fête de l'école**

Réunion publique organisée par les représentants des parents d'élèves le mardi 26 février.

Si les grillades sont faites à la fête de l'ALAE, elles ne seraient pas refaites à la fête de l'école : c'est beaucoup de travail pour peu de gain.

Les enseignants vont réfléchir à un autre système : en cours de réflexion. Les associations de parents sont prêtes à aider si besoin.

28 juin : date de la fête de l'école

9) Recyclage

Le CLES recycle le matériel d'écriture usagé. Il propose de fabriquer des boites pour les collecter. Cela rapporte de l'argent pour l'association. C'est une sensibilisation au tri. Il faut un minimum de 25kg pour pouvoir faire un envoi. Il y a déjà sur l'école un tri sélectif pour les bouchons, les piles et le papier mis en place par l'ALAE et les enseignants

10) Point ALAE

Effectifs :

Au dernier Conseil d'école, il manquait deux animateurs.

Depuis, il reste un poste vacant en cours de régularisation.

Il va y avoir deux départs dans les prochaines semaines.

Problème des boites à goûter relevés par les représentants des parents d'élèves :

Les boites à goûter CP ne sont pas rangées. Il est possible que certains élèves aient donné un coup de pied dans une boite. Les animateurs essaient de guider un maximum les enfants pour ranger mais les enfants doivent être responsabilisés.

Les directeurs ALAE invitent les parents à les questionner au quotidien pour éviter des malentendus. Il ne faut pas hésiter à faire remonter les informations, à poser des questions.

11) Budget 2019

Les orientations budgétaires sont prises en mars. Il devrait être voté le 15 avril. Les demandes sont étudiées et arrêtées.